

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Centre communal d'action sociale : CCAS DE ELNE (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 26660020400017

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE D'ARGELES SUR MER

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : C. C. A. S. (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	463 009,48	457 608,09	281 231,55	A1	275 830,16
Investissement	7 024,08	9 358,53	(2) 255 470,11	A2	257 804,56
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	455 985,40	448 249,56	(3) 25 761,44	A3	18 025,60

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes	Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	275 830,16
Investissement	A2 + B2	257 804,56
Fonctionnement	A3 + B3	18 025,60

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	
II	A

REALISATIONS DE L'EXERCICE		(mandats et titres)	
A	455 985,40	G	448 249,56
B	7 024,08	H	9 358,53
DEPENSES		RECETTES	

REPORTS DE L'EXERCICE		N-1	
C	0,00	I	25 761,44
D	0,00	J	255 470,11
Report en section de fonctionnement (002)		(si excédent)	
Report en section d'investissement (001)		(si déficit)	

TOTAL EXERCICE		(réalisations + reports N-1)	
= A + B + C + D		= G + H + I + J	
463 009,48		738 839,64	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1		(1)	
E	0,00	K	0,00
Section de fonctionnement		L	
Section d'investissement		= E + F	
TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1		= K + L	

RESULTAT CUMULE		TOTAL CUMULE	
Section de fonctionnement		= A + C + E	
Section d'investissement		= B + D + F	
474 011,00		7 024,08	
264 828,64		= G + H + I + J + K + L	
738 839,64		463 009,48	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT		B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	7 024,08	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		7 024,08	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	961,06
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	961,06
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		7 024,08	961,06
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	8 397,47
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		0,00	8 397,47

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE			
TOTAL	I + III	II + IV	9 358,53

RESULTATS ANTERIEURS			
001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	VI	255 470,11
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			
TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	II + IV + VI + VII	264 828,64
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)			257 804,56

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
(2) Sauf 165, 166 et 16449.
(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(4) En recettes, sauf 1068.
(5) En recettes, détail du 138.
(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
(8) $DI\ 040 = RF\ 042 - RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE		II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT		B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	176 747,15	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	36 031,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	267 105,36	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	3 627,78	74 Dotations et participations (1)	346 016,67
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	75 Autres produits de gestion courante (1)	54 903,85
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	3 703,90
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	447 480,29	Total recettes de gestion des services	440 655,42
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	107,64	77 Produits spécifiques (1)	7 594,14
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 447 587,93	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 448 249,56

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	8 397,47	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 8 397,47	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 455 985,40	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 448 249,56
----------------------------------	-----------------------	----------------------------------	-----------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 25 761,44

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 455 985,40	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 474 011,00
--	---------------------------	--	----------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	18 025,60		
---	-----------	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES						A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		266 128,58	7 024,08	0,00	259 104,50	0,00	7 024,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 328,58	7 024,08	0,00	156 304,50	0,00	7 024,08
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		264 828,58	7 024,08	0,00	257 804,50	0,00	7 024,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		266 128,58	7 024,08	0,00	259 104,50	0,00	7 024,08
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		266 128,58	7 024,08	0,00	259 104,50	0,00	7 024,08

(1) Dépenses engagées non mandatées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 040 = RF 042).
(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DJ 041 = RI 041).
(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES				A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		10 658,47	9 358,53	0,00	1 299,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	961,00	961,06	0,00	-0,06
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 261,00	961,06	0,00	1 299,94
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 261,00	961,06	0,00	1 299,94
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	8 397,47	8 397,47		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		8 397,47	8 397,47		0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		255 470,11			
Total des recettes d'investissement cumulées		266 128,58	264 828,64	0,00	1 299,94

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE						A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		266 128,58	7 024,08	0,00	259 104,50	0,00	7 024,08
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	163 328,58	7 024,08	0,00	156 304,50	0,00	7 024,08
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 343,00	3 857,59	0,00	-2 514,59	0,00	3 857,59
2188	Autres immobilisations corporelles	30 485,58	3 166,49	0,00	27 319,09	0,00	3 166,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		264 828,58	7 024,08	0,00	257 804,50	0,00	7 024,08
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
2748	Autres prêts	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 300,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		266 128,58	7 024,08	0,00	259 104,50	0,00	7 024,08

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE					A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		10 658,47	9 358,53	0,00	1 299,94
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	961,00	961,06	0,00	-0,06
10222	FCTVA	961,00	961,06	0,00	-0,06
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
2748	Autres prêts	1 300,00	0,00	0,00	1 300,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		2 261,00	961,06	0,00	1 299,94
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 261,00	961,06	0,00	1 299,94
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	8 397,47	8 397,47		0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	80,00	80,00		0,00
28138	Autres constructions	1 937,00	1 937,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	1 410,83	1 410,83		0,00
281828	Autres matériels de transport	816,00	816,00		0,00
281838	Autre matériel informatique	970,64	970,64		0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	838,00	838,00		0,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28188	Autres immo. corporelles	2 345,00	2 345,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		8 397,47	8 397,47		0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non tirées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Saut 165, 166 et 1649.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		496 725,00	455 985,40	0,00	0,00	40 739,60	0,00	455 985,40
011	Charges à caractère général (3)	204 969,44	176 747,15	0,00	0,00	28 222,29	0,00	176 747,15
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	278 348,09	267 105,36	0,00	0,00	11 242,73		267 105,36
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	4 010,00	3 627,78	0,00	0,00	382,22	0,00	3 627,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		487 327,53	447 480,29	0,00	0,00	39 847,24	0,00	447 480,29
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	107,64	0,00	0,00	892,36		107,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		1 000,00	107,64	0,00	0,00	892,36		107,64
Total des dépenses réelles		488 327,53	447 587,93	0,00	0,00	40 739,60	0,00	447 587,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	8 397,47	8 397,47			0,00		8 397,47
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		8 397,47	8 397,47			0,00		8 397,47

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
---	------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	496 725,00	455 985,40	0,00	0,00	40 739,60	0,00	455 985,40
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------	-------------	-------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		470 963,56	379 923,28	68 326,28	0,00	22 714,00
013	Atténuations de charges (3)	3 000,00	3 703,90	0,00	0,00	-703,90
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 160,00	36 031,00	0,00	0,00	-871,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	383 690,00	277 690,39	68 326,28	0,00	37 673,33
75	Autres produits de gestion courante (3)	49 113,56	54 903,85	0,00	0,00	-5 790,29
Total des recettes de gestion des services		470 963,56	372 329,14	68 326,28	0,00	30 308,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	7 594,14	0,00	0,00	-7 594,14
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	7 594,14	0,00	0,00	-7 594,14
Total des recettes réelles		470 963,56	379 923,28	68 326,28	0,00	22 714,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	25 761,44				
--	-----------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	496 725,00	405 684,72	68 326,28	0,00	22 714,00
--	-------------------	-------------------	------------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non litrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA							III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE							B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		496 725,00	455 985,40	0,00	0,00	40 739,60	0,00	455 985,40
011	Charges à caractère général (4)	204 969,44	176 747,15	0,00	0,00	28 222,29	0,00	176 747,15
60611	Eau et assainissement	1 500,00	1 295,34	0,00	0,00	204,66	0,00	1 295,34
60612	Energie - Electricité	10 030,00	8 837,64	0,00	0,00	1 192,36	0,00	8 837,64
60623	Alimentation	2 699,44	1 265,08	0,00	0,00	1 434,36	0,00	1 265,08
60628	Autres fournitures non stockées	250,00	0,00	0,00	0,00	250,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	700,00	482,48	0,00	0,00	217,52	0,00	482,48
60632	Fournitures de petit équipement	1 600,00	392,68	0,00	0,00	1 207,32	0,00	392,68
6064	Fournitures administratives	400,00	400,58	0,00	0,00	-0,58	0,00	400,58
6068	Autres matières et fournitures	17 000,00	4 208,13	0,00	0,00	12 791,87	0,00	4 208,13
61351	Matériel roulant	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	26 776,83	0,00	0,00	-26 776,83	0,00	26 776,83
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	28,00	0,00	0,00	2 972,00	0,00	28,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	4 000,00	4 150,71	0,00	0,00	-150,71	0,00	4 150,71
6168	Autres primes d'assurance	3 300,00	3 514,36	0,00	0,00	-214,36	0,00	3 514,36
6184	Versements à des organismes de formation	10 500,00	9 190,00	0,00	0,00	1 310,00	0,00	9 190,00
6228	Divers	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	75 000,00	68 388,78	0,00	0,00	6 611,22	0,00	68 388,78
6234	Réceptions	850,00	95,56	0,00	0,00	754,44	0,00	95,56
6236	Catalogues et imprimés	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	1 750,00	0,00	0,00	-1 750,00	0,00	1 750,00
6262	Frais de télécommunications	500,00	431,74	0,00	0,00	68,26	0,00	431,74
627	Services bancaires et assimilés	20,00	4,53	0,00	0,00	15,47	0,00	4,53
6281	Concours divers (cotisations)	450,00	397,32	0,00	0,00	52,68	0,00	397,32
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	6 470,00	6 871,30	0,00	0,00	-401,30	0,00	6 871,30
63512	Taxes foncières	25 000,00	26 899,00	0,00	0,00	-1 899,00	0,00	26 899,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	310,00	0,00	0,00	-310,00	0,00	310,00

Chap. / art.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	10 000,00	11 057,09	0,00	0,00	-1 057,09	0,00	11 057,09
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	278 348,09	267 105,36	0,00	0,00	11 242,73		267 105,36
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	161,28	0,00	0,00	-161,28		161,28
6336	Cotisations CNFPT et CDGFP	3 500,00	3 605,68	0,00	0,00	-105,68		3 605,68
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	791,09	483,73	0,00	0,00	307,36		483,73
64111	Rémunération principale titulaires	150 000,00	116 599,79	0,00	0,00	33 400,21		116 599,79
64112	SFT, indemnité de résidence	1 700,00	1 106,70	0,00	0,00	593,30		1 106,70
64113	NBI	0,00	3 122,21	0,00	0,00	-3 122,21		3 122,21
64118	Autres indemnités	0,00	12 547,43	0,00	0,00	-12 547,43		12 547,43
64131	Rémunérations	42 657,00	41 319,67	0,00	0,00	1 337,33		41 319,67
64138	Primes et autres indemnités	0,00	2 968,93	0,00	0,00	-2 968,93		2 968,93
64168	Autres emplois aidés	30 000,00	1 766,96	0,00	0,00	28 233,04		1 766,96
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	13 000,00	30 003,81	0,00	0,00	-17 003,81		30 003,81
6453	Cotisations aux caisses de retraites	26 500,00	40 379,42	0,00	0,00	-13 879,42		40 379,42
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	2 500,00	1 865,32	0,00	0,00	634,68		1 865,32
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	9 283,43	0,00	0,00	-5 283,43		9 283,43
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 300,00	86,00	0,00	0,00	1 214,00		86,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 800,00	873,00	0,00	0,00	927,00		873,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	600,00	150,00	0,00	0,00	450,00		150,00
6478	Autres charges sociales diverses	0,00	782,00	0,00	0,00	-782,00		782,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	4 010,00	3 627,78	0,00	0,00	382,22		3 627,78
65133	Secours d'urgence	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00		0,00
65134	Aides	0,00	3 627,00	0,00	0,00	-3 627,00		3 627,00
65811	Droits d'utilisat" - informatique nuage	10,00	0,00	0,00	0,00	10,00		0,00
65888	Autres	0,00	0,78	0,00	0,00	-0,78		0,78
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		487 327,53	447 480,29	0,00	0,00	39 847,24		447 480,29

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	107,64	0,00	0,00	892,36		107,64
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 000,00	107,64	0,00	0,00	892,36		107,64
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		1 000,00	107,64	0,00	0,00	892,36		107,64
Total des dépenses réelles		488 327,53	447 587,93	0,00	0,00	40 739,60	0,00	447 587,93
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	8 397,47	8 397,47			0,00		8 397,47
6811	Dot. amort. immos incorporelles	8 397,47	8 397,47			0,00		8 397,47
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		8 397,47	8 397,47			0,00		8 397,47

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - ADOPTION DU CA	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	
III	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
013	Atténuations de charges (4)	3 000,00	3 703,90	0,00	0,00	-703,90
6419	Remboursements rémunérations personnel	3 000,00	3 703,90	0,00	0,00	-703,90
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	35 160,00	36 031,00	0,00	0,00	-871,00
7066	Redevances services à caractère social	35 160,00	18 558,00	0,00	0,00	16 602,00
706888	Autres	0,00	17 473,00	0,00	0,00	-17 473,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	383 690,00	277 690,39	68 326,28	0,00	37 673,33
74718	Autres participations Etat	20 000,00	47 537,95	0,00	0,00	-27 537,95
7472	Participation régions	11 000,00	-8 598,84	14 356,54	0,00	5 242,30
7473	Participation départements	10 500,00	6 837,02	0,00	0,00	3 662,98
74741	Participation communes membres du GFP	200 000,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
74748	Participation autres communes	135 690,00	202 256,00	0,00	0,00	-66 566,00
74751	Participation GFP de rattachement	6 500,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
7476	Sécurité sociale, organism. Mutualistes	0,00	3 000,00	0,00	0,00	-3 000,00
747888	Autres	0,00	26 658,26	53 969,74	0,00	-80 628,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	49 113,56	54 903,85	0,00	0,00	-5 790,29
752	Revenus des immeubles	49 000,00	45 763,42	0,00	0,00	3 236,58
757341	Subv.Fonct. communes membres du GFP	0,00	5 100,00	0,00	0,00	-5 100,00
75888	Autres	113,56	4 040,43	0,00	0,00	-3 926,87
Total des recettes de gestion des services		470 963,56	372 329,14	68 326,28	0,00	30 308,14
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	7 594,14	0,00	0,00	-7 594,14
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	7 594,14	0,00	0,00	-7 594,14
78	Repises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		470 963,56	379 923,28	68 326,28	0,00	22 714,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Emprunts et dettes à l'origine du contrat														
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date de date de émission ou mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé N/O	Catégorie d'emprunt (8)
								Taux initial	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					0,00									
1641 Emprunts en euros (total)					0,00									
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	
IV	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? (11) O/N	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt 31/12/N (15)	Taux d'intérêt			
									Annuité de l'exercice			
									Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total) (10)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9
IV	

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CATEGORIES	GRADES OU EMPLOIS (1)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)					EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)	
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
	EMPLOIS FONCTIONNELS (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Directeur départemental - SDIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Directeur départemental adjoint - SDIS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE ADMINISTRATIVE (b)	5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00	0,00
	Adjoint Administratif principal 2ème classe	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	0,00
	Adjoint Administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Adjoint Administratif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Adjoint Administratif	4,00	0,00	4,00	2,00	2,00	4,00	0,00
	FILIERE TECHNIQUE (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ADJOINT TECHNIQUE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Adjoint Technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE SOCIALE (d)	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	1,00	0,80
	Assistant socio éducatif classe exceptionnelle	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	1,00	0,80
	FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE SPORTIVE (g)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE CULTURELLE (h)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE ANIMATION (i)	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
	Adjoint d'Animation	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00	1,00
	FILIERE POLICE (j)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	EMPLOIS NON CITES (l) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	1,00	7,00	3,80	3,00	6,80

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	
B9	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N		CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
		(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)							
ADJOINT TECHNIQUE		C	TECH		0,00	A	CDD
Adjoint Administratif		C	ADM		0,00	A	CDD
Adjoint d'Animation		C	ANIM		0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00		
TOTAL GENERAL					0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non ctiés.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6* : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

333-13 : Collaborateurs de cabinet.

333-14 : Collaborateurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-15 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupant un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupant un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.